



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 074-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.87

Déposée le : 16.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Gimmel (Thun, UDC) (porte-parole)
Lanz (Thun, UDC)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 888/2022 du 31 août 2022
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption sous forme de postulat**

Centre de formation MEM 4.0 à Thoune

Le Conseil-exécutif est chargé de se pencher sur l'extension et le développement du centre de formation professionnelle IDM dans le domaine MEM, avec des sites à Thoune et dans l'Oberland bernois.

Développement :

Avec ses grandes entreprises leaders sur le marché mondial, la ville de Thoune fait figure de plus grand fabricant de machines de Suisse et de métropole de la construction mécanique du pays. Environ 5000 personnes travaillent dans ce secteur dans la région. De nombreuses entreprises souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Pour y remédier, une action ciblée de promotion de la relève est nécessaire. Actuellement, le centre de formation professionnelle IDM compte déjà parmi les principaux centres de formation professionnelle de l'Oberland bernois. L'extension et le développement du centre de formation devraient cependant se poursuivre afin d'être à la hauteur des évolutions technologiques de la branche MEM. Une concentration des professions MEM dans l'Oberland bernois ainsi qu'une extension de l'infrastructure constituent une chance pour renforcer la position économique du canton de Berne.

Réponse du Conseil-exécutif

Les sites de formation professionnelle dans le canton de Berne se sont développés au fil du temps, aussi dans le cas des professions MEM. Portés par les deux organisations du monde du travail (OrTra) Swissmem et Swissmechanic, les huit métiers techniques suivants de la branche MEM sont actuellement enseignés sur les sites indiqués ci-dessous :

Polymécanicienne CFC / polymécanicien CFC	• Berufsfachschule Langenthal (bfsI) • Centre de formation professionnelle Biel-Bienne (CFP) • Berufsbildungszentrum Industrie Dienstleistung Modegestaltung Thun (IDM) • Bildungszentrum Interlaken (bzi) • Technische Fachschule Bern (TFB) • Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) Saint-Imier
Dessinatrice-construtrice industrielle CFC / dessinateur- constructeur industriel CFC	• bfsI • CFP • IDM • TFB • ceff
Mécanicienne de production CFC / mécanicien de production CFC	• bfsI • TFB • CFP • ceff
Praticienne en mécanique AFP / praticienne en mécanique AFP	• bfsI • TFB • CFP • ceff
Électronicienne CFC / électronicien CFC	• gibb Berufsfachschule Bern • TFB • CFP • ceff
Constructrice d'appareils industriels CFC / constructeur d'appareils industriels CFC	• IDM
Automaticienne CFC / automaticien CFC	• bfsI • bzi • ceff
Monteuse automaticienne CFC / monteur automaticien CFC	• bfsI • ceff

La région de Thoune et de l'Oberland bernois est l'un des centres cantonaux dans le domaine du génie mécanique, d'où le fait que le centre de formation IDM de Thoune (IDM Thoune) compte parmi les sites de formation pour les métiers susmentionnés. L'IDM Thoune dispose d'infrastructures de qualité. Bien heureusement, des sites de production importants dans la branche du génie mécanique sont également implantés dans d'autres régions du canton, ce qui permet de former les jeunes aux métiers concernés sur plusieurs sites du canton, soit sous forme d'apprentissage dual, soit dans des écoles de métiers.

En raison du recul du nombre d'apprenties et d'apprentis ces dernières années et des investissements prévus pour la réforme de la formation aux professions MEM, il a été envisagé dans le cadre du projet Écoles professionnelles 2020 de ne plus former au métier de polymécanicienne ou polymécanicien CFC au bzi et de déplacer la formation au métier d'automaticienne ou automaticien CFC à l'IDM. Ces changements auraient permis de consolider les métiers MEM dans l'Oberland bernois. Le bzi aurait ainsi cédé ces deux métiers à l'IDM pour mieux se concentrer

sur les secteurs de la gastronomie/de l'hôtellerie et de la santé/du social, ainsi que sur les métiers du bois.

Les retours reçus dans le cadre de la consultation sur le projet Écoles professionnelles 2020 ont toutefois montré que, du point de vue des entreprises formatrices dans le bassin de recrutement du bzi, il ne serait pas opportun de centraliser maintenant les métiers MEM à Thoune. C'est pourquoi la formation aux métiers de polymécanicienne ou polymécanicien CFC et d'automaticienne ou automaticien CFC ne sera finalement pas déplacée du bzi à l'IDM Thoune. Toutefois, l'idée d'un centre MEM à l'IDM Thoune continue de faire son chemin avec les partenaires de la formation professionnelle, également en vue de la réforme nationale de la formation des huit métiers du secteur MEM susmentionnés.

L'organisation modulaire de la formation à plusieurs métiers qui est souhaitée par Swissmem et Swissmechanic entraînera des adaptations dans l'organisation des écoles professionnelles. Ces deux OrTra et la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) visent les mêmes objectifs : garantir le lien entre formation professionnelle initiale et formation professionnelle supérieure, améliorer la coopération entre les trois lieux de formation que sont l'entreprise, les cours interentreprises et l'école professionnelle et, enfin, utiliser les infrastructures de façon optimale. C'est pourquoi, durant la suite des travaux sur la nouvelle ordonnance sur la formation, l'INC rencontrera à nouveau les entreprises formatrices pour planifier l'avenir avec elles.

Le canton de Berne préparera déjà d'autres conditions cadres optimales pour la formation aux métiers MEM et veillera ainsi à former une relève de qualité. À cet égard, l'IDM Thoune continuera de jouer un rôle important, tout comme les autres sites de formation importants, tels ceux de la Haute-Argovie ou de la région de Bienne. Dès que les exigences fixées par la nouvelle ordonnance auront été clarifiées du côté des OrTra, les questions concernant les infrastructures, les répercussions financières et le financement seront à nouveau examinées.

Le Conseil-exécutif propose donc d'adopter la motion sous forme de postulat.

Destinataire
– Grand Conseil